

Droit public comparé



### **Formation**

L'originalité de cette nouvelle formation est de conserver une dominante disciplinaire, la spécialisation en droit public, tout en renforçant l'aspect international. La plus-value réside dans l'accent mis sur les compétences en droit(s) étranger(s) et comparé avec en particulier une mobilité internationale aux semestres 2 et 4.

Le parcours droit public comparé dès la première année de Master rattaché à la mention Droit public permet une sélection sur un prérequis spécifique (la maîtrise d'une langue étrangère) et une progression des étudiants sur un élément pédagogique spécifique (la mobilité internationale en semestre 2 de la 1ère année et 2e année).

Les objectifs poursuivis par le parcours droit public comparé sont : d'une part, de parfaire la culture juridique fondamentale du droit public comparé et, d'autre part, d'approfondir les connaissances dans les grands domaines de spécialité du droit public comparé.

## Public concerné

Outre les étudiants français, les étudiants étrangers sont concernés par cette formation. La maîtrise au moins d'une langue étrangère est exigée et sera vérifiée lors de l'entretien de sélection.

### Carte d'identité de la formation

#### Diplôme

Master

#### Mention

> Droit public

#### **Parcours**

> Droit public comparé

#### Spécialité

> Droit public approfondi

#### Conditions d'accès

- Mention ouverte aux titulaires d'une Licence en droit, en science politique, en administration économique et sociale ou après validation d'un diplôme équivalent.
- > Pratiquer au moins un elangue étrangère (anglais, allemand ou espagnol)

#### Durée et rythme de la formation

> 230heuresparsemestre(1et3)+semestre (2 et 4) en mobilité internationale (voire en 4 un stage à l'étranger)

### Organisation de la formation

- > Semestres 1 et 3 à Bordeaux
- > Semestres 2 et 4 à l'étranger

#### Organisation des enseignements

- > 1er semestre = 2 UE obligatoires + TD (Droit constitutionnel comparé,Droits fondamentaux européens) + 3 cours complémentaires au choix
- 3e semestre = 3 UE obligatoires en droit public (Adm, Constit et Libertés)
  + 3 UE obligatoires en droit comparé

#### Contrôle des connaissances

- Les étudiants suivent les enseignements du premier semestre de la mention à laquelle est rattaché le parcours.
- Le second semestre donne lieu à une mobilité internationale. Afin de renforcer l'intégration de la mobilité au sein de la formation en master, cette mobilité donne lieu au suivi d'enseignements à l'étranger d'une part et d'autre part, à la rédaction d'un court mémoire de recherche, préfiguration du mémoire de recherche qu'ils auront à rédiger lors de la deuxième année du Master.

### Nombre de places

**>** 10

### Points forts de la formation

- Mobilité internationale
- Formation transversale (Droit public et droit privé) en 2e année de Master par la réunion de tous les étudiants des parcours droit comparé

# Et après?

### Insertion professionnelle:

- Cabinets d'avocat ayant une dimension européenne et internationale
- > Entreprises de dimension transnationale
- Diplomatie

- Institutions européennes ou internationales
- > Recherche
- Universités

#### Poursuite d'études éventuelles :

> Doctorat

# Infos pratiques

### Modalités d'inscription

- Dépôt d'une demande d'admission sur Apoflux : https://apoflux.u-bordeaux. fr/etudiant/
- Liens de connexion et calendrier accessibles depuis le site de la Faculté de Droit et science politique: http://droit.ubordeaux.fr/Espace-etudiant/Inscriptionet-candidature/Candidater?

#### **Contacts**

### Responsable de la formation

> Marie-Claire PONTHOREAU marie-claire.ponthoreau@u-bordeaux.fr

Scolarité de la Faculté de droit et science politique

> 05 56 84 29 95

http://droit.u-bordeaux.fr/Formations

 sav		
	/ 6 1 1 4	

			<del></del>		